

Sauvons la loi SRU !

Madame, Monsieur,

Lors de sa déclaration de politique générale, le Premier ministre s'en est pris à la loi SRU (relative à la solidarité et au renouvellement urbain) alors que le logement est en crise. Ils souhaitent intégrer dans les quotas minimaux de logements sociaux, les logements intermédiaires. C'est une arnaque pour : les classes populaires, les classes moyennes et les communes qui respectent leurs obligations.

En effet, en voulant détricoter la loi SRU qui, je le rappelle, est au service de la mixité sociale, le gouvernement mène une bataille idéologique. En effet, dans les conditions actuelles, un peu plus d'un tiers des Français peuvent prétendre à un logement social, il est donc faux de dire que leurs mesures sont à destination des classes moyennes puisqu'elles sont déjà des cibles du logement social. Seulement 3% des demandeurs actuels ont les moyens d'avoir un logement intermédiaire, alors en incluant ces logements dans les quotas, ce sont 97% des demandeurs qui vont voir leur parcours s'aggraver et les communes exemplaires subir une hausse des pressions.

Nous avons besoin d'un engagement massif du gouvernement en faveur de l'habitat, qu'il soit social ou non, la construction ne cesse de baisser et les annonces ne sont pas à la hauteur. Afin de résorber l'attente, il faudrait construire 250 000 logements sociaux, le Premier ministre en a annoncé 30 000.

Conseil départemental de l'Aude

CONTACTS

Jean-Michel Levêque — Directeur de la communication

Conseil départemental de l'Aude

01 45 67 98 90 · ep@digital-public.net

Panaye Antoine — Chargé de mission

Conseil départemental de l'Aude

antoinepanaye26@gmail.com